



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/11

Reçu en Préfecture le : 28/09/11
CERTIFIÉ EXACT.

Séance du lundi 26 septembre 2011
D-2011/501

Aujourd'hui 26 septembre 2011, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Madame Laeticia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Véronique FAYET, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Nicole SAINT ORICE

**Réseau de lecture publique de la Ville de Bordeaux.
Demandes de subventions à l'Etat au titre du concours
particulier créé au sein de la dotation générale de
décentralisation pour les bibliothèques municipales et les
bibliothèques départementales de prêt. Autorisation.**

Monsieur Dominique DUCASSOU, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le réseau de lecture publique de la Ville de Bordeaux est structuré en 11 bibliothèques (dont 1 mobile). En 2010, les 500 000 documents empruntables que ce réseau offre au public ont donné lieu à 1,2 million de prêts auprès de 35 000 lecteurs abonnés.

La bibliothèque Mériadeck, à la tête de ce réseau, est l'une des plus grandes et des plus riches bibliothèques publiques de France. Sur ses 11 niveaux, elle abrite près d'un million d'unités matérielles (des fonds patrimoniaux de référence au plan international, des collections d'étude et de référence majeures au niveau régional, et 300 000 documents en prêt).

Elle fait l'objet depuis 2003 d'une requalification architecturale et immobilière, visant à améliorer le fonctionnement général tout en conservant la logique de la conception architecturale d'origine.

Une première phase importante de travaux, qui traitait pour l'essentiel d'éléments invisibles du public, est d'ores et déjà réalisée. La deuxième phase prévue pour débuter fin 2011 portera sur les espaces publics et comprendra des interventions les plus perceptibles pour les usagers, dans le souci de renforcer la convivialité du lieu. Il s'agit notamment de remplacer tous les revêtements muraux et de sol de tous les niveaux ouverts au public, de revoir la signalétique interne, les luminaires, de rénover la salle de conférences et de créer une cafétéria.

L'engagement de la Ville dans le développement de ses bibliothèques se traduit également par deux investissements complémentaires :

- la construction d'une nouvelle bibliothèque de quartier de 1 000 m² au sud de la ville, dans l'îlot Armagnac (en substitution de l'actuelle bibliothèque Son Tay de 100 m²), devant ouvrir à mi-2013 ;
- l'extension-relocalisation de la bibliothèque de quartier de Saint-Augustin (pour un total de 1012 m², bibliothèque et espaces dédiés), d'ici 2014.

La concomitance de ces chantiers est une chance exceptionnelle pour le réseau de lecture publique à Bordeaux. Elle offre la possibilité d'articuler les composantes immobilières, informatiques et de services, pour adapter de façon raisonnée les espaces et les collections aux pratiques et aux attentes des publics.

Cette convergence est actuellement unique en France. Elle est de nature à placer, d'ici fin 2013, Bordeaux parmi les villes françaises et européennes les plus en pointe en matière de développement de la lecture sur leur territoire.

Compte tenu de l'intérêt majeur, ces opérations sont susceptibles d'être soutenues par l'Etat à hauteur de 50%, au titre du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt, sur la base des plans de financement suivants :

Requalification de la bibliothèque Mériadeck – phase 2

Financiers	Montant en €	%
Etat / 2 ^{ème} fraction du concours particulier DGD	2.060.556,89 €	50%
Conseil Régional d'Aquitaine / Culture	801.542,26 €	19,45%
Ville de Bordeaux	1.259.014,63 €	30,55%
TOTAL H.T.	4.121.113,78 €	

Nouvelle Bibliothèque Belcier

Financiers	Montant en €	%
Etat / 1 ^{ère} fraction du concours particulier DGD	519.766,80 €	50%
Ville de Bordeaux	519.766,80 €	50%
TOTAL H.T.	1.039.533,60 €	

Bibliothèque Saint-Augustin

Financiers	Montant en €	%
Etat / 1 ^{ère} fraction du concours particulier DGD (base éligible 1 591 050.88 €)	795.525,44 €	48,57%
Ville de Bordeaux	842.344,64 €	51,43%
TOTAL H.T.	1.637.870,08 €	

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à solliciter la participation financière de l'Etat pour la 2^{ème} phase de la requalification de la bibliothèque Mériadeck au titre de la 2^{ème} fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
- à solliciter la participation financière de l'Etat pour les bibliothèques Belcier et Saint-Augustin au titre de la 1^{ère} fraction du concours particulier créé au sein de la dotation générale de décentralisation pour les bibliothèques municipales et les bibliothèques départementales de prêt,
- à signer tout document afférant à ces cofinancements,
- et à émettre des titres de recette correspondant aux montants de ces cofinancements.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 septembre 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dominique DUCASSOU